

MAIRIE

DE

V I R A

0 9 1 2 0

Tél 05 61 68 71 50

Mairie.vira@orange.fr

«BlocAdresse»

Vira, le 19 juin 2020

Présents : Gilles BERDOT, Sylvie CAVICCHI-CABEZOS, Jean-Louis CLAUZET, Eva de SIMORRE, Rachel HINGAND, Nadine LLORENS, Hélène POUJOL, Loïc ROUJA, Jean SERRANO, Jean-François SPRIET, Mathieu TIRADO

Absents :

Pouvoir :

Secrétaire de séance : Sylvie CAVICCHI-CABEZOS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2020

ORDRE DU JOUR : DELIBERATIONS COMPLEMENTAIRES :

Le maire demande au conseil son accord pour ajouter 3 délibérations urgentes :

- La réfection de l'avant toit de l'église et la demande des subventions correspondantes
- Une délibération approuvant l'inscription des aides financières du SDE 09 – renforcement de l'alimentation électrique de la commune – réalisation d'une tranchée rue de l'Eglise,
- Une nouvelle délibération d'approbation du budget 2020 après les modifications présentées, en remplacement de la DM (délibération modificative) annoncée.

Le conseil donne son accord, à l'unanimité, sur l'ajout de ces points.

APPROBATION COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 27 MAI 2020

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

COMPTE RENDU REUNIONS :

SIVOM LE 25 FEVRIER 2020

Séance consacrée à la validation des comptes 2019 (comptes administratifs et comptes de gestion)

Le conseil du SIVOM a validé les comptes qui sont synthétisés comme suit :

Libellé	Recettes Fonctionnement	Dépenses Fonctionnement
Résultat reporté	52 202.42	
Opérations de l'exercice	172 840.55	182 224.15
TOTAUX	225 042.97	182 224.15
Résultat de l'exercice	42 818.82	

Et font apparaître une perte d'environ 10 000 €.

Le prochain conseil devra revoir les contributions des communes membres de manière à équilibrer structurellement les comptes du SIVOM, alors que des pertes sont récurrentes depuis plusieurs années.

Les appels sont, dans l'attente du vote du budget 2020, les suivants :

RPI				
COMMUNES	population	%	Participation/an	Participation/trimestre
ARVIGNA	227	16.78%	9 227.64 €	2 306.91 €
VIRA	167	12.34%	6 788.62 €	1 697.15 €
DUN	573	42.35%	23 292.68 €	5 823.17 €
CARLA	166	12.27%	6 747.97 €	1 686.99 €
LIEURAC	188	13.90%	7 642.28 €	1 910.57 €
CALZAN	32	2.37%	1 300.81 €	325.20 €

ALAE				
COMMUNES	population	%	Participation/an	Participation/trimestre
ARVIGNA	227	16.78%	5 872.14 €	1 468.03 €
CARLA	166	12.27%	4 294.16 €	1 073.54 €
LIEURAC	188	13.90%	4 863.27 €	1 215.82 €

Une note explicative sur le fonctionnement du SIVOM, envoyé avec la convocation comme document de séance, est présentée et commentée.

AGGLO

Plusieurs réunions du bureau ont eu lieu et ont été consacrées :

Aux procédures de reprise de l'activité

Aux aides proposées aux petites entreprises dont la suppression de la CVAE (contributions à la valeur ajoutée des entreprises qui a pris la suite de la taxe professionnelle) pour les petites entreprises du secteur touristique.

COMMISSION DE SECURITE SALLE POLYVALENTE

Le 11 juin, visite de la commission de sécurité (réduite à 1 pompier !).

Décision lundi 22 juin en préfecture – à priori, il ne devrait pas y avoir de problème (1 lampe de sécurité défectueuse relevée !).

Le bâtiment, classé en catégorie 3, aurait dû être classé en 4^{ème} catégorie en fonction de sa surface. Cette modification demandée par la préfecture en 2017, n'a pas été faite et sera à nouveau à l'ordre du jour lundi 22 juin 2020. Cette modification porterait le contrôle à une périodicité de 5 ans au lieu de 3 ans à l'heure actuelle.

NB ce classement a été confirmé par la préfecture le 22 juin 2020, avec un plafond de 300 personnes maximum.

AUDIO CONFERENCE PREFECTURE – DISPOSITIF 2S2C ! – REPRISE SCOLAIRE

Cette réunion du 10 juin n'est plus vraiment d'actualité car, consacrée au déconfinement, est aujourd'hui dépassée par les nouvelles mesures de reprise scolaire.

Le dispositif Sport Santé Culture Civisme (2S2C) ne sera probablement jamais mis en œuvre.

Le 22 juin, l'ensemble des écoles de la vallée reprendra son activité selon le nouveau protocole sanitaire. Les ALAE seront localisés provisoirement sur Vira, Dun et Lieurac.

DELIBERATIONS :

DELIBERATION SDE 09

Le SDE 09 a entrepris le renforcement de l'alimentation électrique de la commune.

La première tranche consiste en la pose de gaines, rue de L'Eglise, avant sa réfection qui doit intervenir début juillet.

Cette opération est sans charge pour la commune, mais correspond à un financement du SDE 09 de 4 000 €.

Le conseil doit donc délibérer pour approuver cette inscription au programme d'électrification rurale...

Le conseil approuve, à l'unanimité, cette inscription.

DELIBERATION SUR L'ATTRIBUTION DES COMPETENCES AU NIVEAU DU PLUVIAL

Le conseil, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité le maire à signer une convention de délégation provisoire de la compétence « gestion des eaux pluviales urbaines » à la commune qui en a déjà l'expertise.

La Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes préparera un diagnostic des installations et l'élaboration d'un schéma directeur des eaux pluviales intercommunales.

ECHANGE DE PARCELLES RUE DE L'AQUEDUC : DELIBERATION SUR LE DECLASSEMENT DE PARCELLES



Depuis plus de 15 ans, la commune souhaite un échange de terrains entre une partie de la parcelle 273, dont elle est propriétaire, et la parcelle 1128, propriété à ce jour de l'indivision Cabezos.

Cet échange intéresse les 2 parties (accès au bâtiment 372 d'une part et proximité de la Rue Rescanières pour la commune d'autre part.).

Le conseil avait déjà délibéré favorablement le 29 novembre 2018. Mais le notaire, étant donné le positionnement du terrain, demande de procéder à une désaffectation et déclassement de la partie de la parcelle 373 qui fait l'objet de cet échange et qui n'a jamais été utilisée en dehors de l'accès privatif aux parcelles 372 et 21, et de confirmer la délibération autorisant cet échange.



Sylvie Cavicchi-Cabezos, partie prenante à cet échange, ne participe pas au vote.

Le conseil, à l'unanimité des votants, délibère favorablement pour :

- Cette désaffectation et ce déclassement
- Confirmer la délibération DE_2018_029 autorisant cet échange

DM AFFECTATION DES RESULTATS – SERA TRAITEE DANS LE CADRE DE LA PRESENTATION DU BUDGET

DELIBERATION SUR LA PROPOSITION DE 24 MEMBRES A LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Le conseil doit proposer 24 noms de propriétaires de Vira pour que l'administration fiscale désigne 6 représentants et 6 suppléants à la CCID. Le maire en est membre d'office.

Cette commission est chargée d'émettre des avis sur les valeurs locatives.

Proposition du conseil : dans les prochains jours.

DELIBERATION CONCERNANT LA REFECTION DE L'AVANT TOIT DE L'EGLISE

Globalement, cet avant toit est en mauvais état et une remise en état globale est souhaitable

Le relevé d'étanchéité (mortier) n'existe plus et il y a des fuites importantes.

L'Etat a ouvert exceptionnellement la possibilité de demander une subvention (DETR) sur 2020,

Il est probablement possible de demander également une subvention au département (FDAL)

Dans ces conditions, je propose de délibérer sur :

- L'opportunité de refaire cet avant toit
- De demander les subventions correspondantes
- D'approuver le plan de financement
- De charger le maire de faire toutes les démarches...

Le devis (entreprise Artuso) est de 3228 € avec :

- Solin en zinc
- Remplacement de 50% des tuiles
- Remplacement des bois détériorés.

Et le plan de financement :

Devis	2 690,00 €
Imprévus	188,00 €
A financer	2 878,00 €

DETR 30%	863,40 €
FDAL 20%	575,60 €
Total subventions	1 439,00 €

Autofinancement	1 439,00 €
-----------------	------------

Plus TVA	538,00 €	voir FCTVA
----------	----------	------------

Le conseil délibère favorablement à l'unanimité et dit que les crédits du budget 2020 permettent de faire rapidement l'intervention (compte 21318).

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 ET BUDGET 2020

La perception nous a fait part d'un problème sur l'affectation des résultants (non prise en compte de l'excédent d'investissement), nous demande de la rectifier et de retransmettre le budget modifié, qui n'avait pas été pris en compte par la perception malgré son vote le 19 février 2020.

Le document a toutefois fait l'objet transmission à la préfecture qui l'a rendu exécutoire, ce qui nécessite une nouvelle délibération.

Dans ces conditions, le conseil décide

- D'annuler la délibération d'affectation des résultats
- D'annuler la délibération d'adoption du budget
- De voter une nouvelle affectation des résultats
- De voter le budget tel que présenté aux conseillers.

Le document détaillé, qui avait été envoyé comme document de séance, est distribué, analysé et commenté.

L'affectation du résultat 2019, 109348.83 € est donc la suivante :
 14 603.02 € au compte 1068 pour combler le déficit d'investissement
 94 745.81 € au 002 Excédent de fonctionnement reporté.

En résumé, le budget est le suivant :

Fonctionnement		Budget 2020
Dépenses		152 304,00 €
Recettes		108 364,00 €
Excédent		- 43 940,00 €
Exceptionnel (terrain et divers)		
Excédent reporté		94 746,00 €
Charges hors fonctionnement courant		
Virement à la section investissement		
Excédent global de fonctionnement - a affecter		50 806,00 €
Investissement		
Dépenses		87 773,02 €
Recettes		87 773,02 €
Excédent		
Dont :		
Déficit reporté de N-1		14 603,02
Excédent N-1 reporté (voir affectation résultats)		
Virement de la section fonctionnement		37 510,00
Résultat investissement		0,00 €
Résultat global de l'année		50 806,00 €

Le conseil, à l'unanimité, valide les 4 propositions.

POINT SUR LES INVESTISSEMENTS :

1. ISOLATION ET CHAUFFAGE ECOLE

Les propositions et devis ont été revues par les établissements Rouch, mais restent dans le budget global.

Les subventions sont :

- Etat (DETR) confirmée à 50% de l'investissement HT.
- Région : officiellement interviendra à hauteur de 30% du HT.

La rénovation de l'éclairage interviendra pendant les vacances d'été.

L'isolation et la mise en place de la PAC ne pourront intervenir qu'au vacances de février 2021, donc du 15 au 26 février.

Le résumé de la situation est le suivant :

23

Point sur les investissements en cours – rénovation école – subventions à 80 % du HT

Etat DETR 50% - région 30 % - coût pour la commune : 3522 €
après FCTVA

<h4 style="margin: 0;">Eclairage LED</h4> <p style="margin: 5px 0;">Première semaine des vacances été (7 juillet 2020)</p> <p style="margin: 5px 0;">Entreprise EGA</p> <p style="margin: 5px 0;">2595 € TTC</p>	<h4 style="margin: 0;">Isolation</h4> <p style="margin: 5px 0;">Entreprise Rouch</p> <p style="margin: 5px 0;">Devis revu :</p> <ul style="list-style-type: none">• Isolation du plafond de la cave• Isolation combles (sauf véranda)• 4834,25 € TTC• Nécessite de vider la cave (les éléments à jeter seront préparés pendant l'été 2020,• Vacances février 2021 !	<h4 style="margin: 0;">Mise en place de la PAC</h4> <p style="margin: 5px 0;">Entreprise Rouch</p> <p style="margin: 5px 0;">Devis revu :</p> <ul style="list-style-type: none">• 1 multi split (cantine et salle intermédiaire)• 1 split classe• 1 split véranda <p style="margin: 5px 0;">Compresseurs à l'arrière de l'école</p> <p style="margin: 5px 0;">Devis : 10829,23 € TTC</p> <p style="margin: 5px 0;">Vacances février 2021 !</p>
--	---	--

2. RADARS ET LIMITES DE LA COMMUNE

Nous avons reçu un devis à hauteur de 2083.20 € de RS multiservices, comprenant le déplacement des panneaux d'agglomération (y compris Embayourt), la mise en place du poteau radar, l'installation des 2 radars pédagogiques. Notre estimation était de 2 000.00 €. Nous confirmons donc notre accord. Réalisation dès réception du panneau à poser à Embayourt.

3. ABRIBUS

Nous attendons la dalle qui devrait être faite pour septembre.

Le choix de l'abribus reste à faire.

PRESENTATION PAR SYLVIE CABEZOS DU DOSSIER CHAT ERRANT

Les chats errants sont très nombreux sur la commune et prolifèrent.

Ce problème est abordé par le code rural L211-41 qui précise :

- L'interdiction de nourrir ces animaux
- que le maire peut faire capturer les chats non identifiés et les faire stériliser (budget de 500 à 1 000€ selon le nombre de chats).

La décision est prise de :

- poser des affiches pédagogiques
- réaliser un document d'information à distribuer à la population pour expliquer la démarche et son calendrier
- faire capturer les chats par une association spécialisée (après accord des propriétaires des terrains)
- faire stériliser les animaux femelles capturés

Sylvie coordonnera l'opération.

DOSSIER DECI (DEFENSE INCENDIE) – ETAT DU DOSSIER ET METHODOLOGIE AVANCEMENT

Pour avancer, il faut préciser les possibilités de terrains pour mettre une bâche sur Embayourt.

Nadine prendra les contacts.

Le dossier doit impérativement être déposé pour subvention de l'Etat (DETR), avec tous les devis et autorisations des propriétaires, pour fin décembre 2020.

CHANTIER ECOLE : PROBLEME DE LA CAVE A VIDER – CALENDRIER DES TRAVAUX

Le calendrier des travaux d'isolation est reporté aux vacances de février 2021 (voir ci-dessus).

Il faudra monter une opération « citoyenne » à ce moment-là. Congés sur la zone C : Du samedi 13 février 2021 au lundi 1er mars 2021. Les enseignantes feront un tri des choses à jeter pendant les congés d'été. Nous évacuerons ces déchets, stockés dans la cour, pendant ces mêmes congés.

QUESTIONS DIVERSES

- plan vélo du territoire : seul le maire est volontaire pour participer aux ateliers...
- base adresse : a été publiée au niveau national le 22 juin. Pourra toujours être amendée.
- Gouvernance SIVOM : l'élection du nouveau président ne pourra se faire qu'après le second tour des municipales et le choix par Lieurac de ses délégués. Calendrier envisagé : 7/8 juillet. Pas de candidat connu à ce jour.
- Pour information : le premier adjoint, Jean-Louis Clauzet, est automatiquement suppléant du maire la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.